

Différences franco-allemandes

La comparaison de deux modèles

Eugène Berg*



La recherche de solutions aux problèmes économiques ne passe pas forcément par la reprise ou la copie conforme d'un quelconque modèle. Il y a trop de différences dans les traditions de chaque pays pour que l'on puisse généraliser.

Made in Germany vs. made in France

Eugène Berg, ehemaliger französischer Generalkonsul in Leipzig und Botschafter, versucht die – ökonomischen – Erfolge Deutschlands (und Probleme Frankreichs) zu erklären und folgt dabei so manchem Argument von Guillaume Duval in seinem kürzlich erschienenen Buch *Made in Germany* (s. Seite 26).

Außenhandelserfolge seien auch das Ergebnis einstiger deutscher Emigration in alle Welt („16,5 % der Amerikaner geben an, deutsche Wurzeln zu haben“, für Berg ein klarer Wettbewerbsvorteil für Deutschland); Arbeitgeber und Arbeitnehmer kooperierten in Frankreich weit weniger als in Deutschland, wo Tarifautonomie und Mitbestimmung zum Erfolg führten; das duale Bildungssystem in Deutschland sorgte für weniger Jugendarbeitslosigkeit usw.

Eines der Hauptübel Frankreichs sei jedoch der Etatismus, den Berg u. a. an den Ausgaben für den öffentlichen Dienst festmacht: Sie sind in Deutschland mit 7,8 % des Bruttosozialproduktes 1,7-mal geringer als in Frankreich (und sogar 1,3-mal geringer als in den USA). Red.

d'un Etat puissant et qui n'a quasiment jamais eu de colonies. Aujourd'hui 16,5 % des Américains déclarent être d'origine allemande ; chaque Allemand a ainsi un oncle d'Amérique, ce qui offre un support local efficace aux exportateurs d'outre-Rhin sur le modèle classique des diasporas.

Parmi les différences les plus importantes entre Français et Allemands, il en est une qui pèse lourd dans le fonctionnement de nos sociétés : c'est le sort que réservent les Français aux syndicats et organisations professionnelles. Contrairement à l'Allemagne, il ne s'est pas développé en France de fortes traditions de coopération entre entreprises au sein de branches professionnelles puissamment organisées. Les négociations entre patronat et syndicats se font au niveau des branches, ce qui évite dispersions, tentatives de « dumping social » et permet au patronat de négocier avec des interlocuteurs plus conscients des intérêts globaux et moins directement soumis à la pression de leurs mandants en vue de hausses de salaires immédiates, qu'au niveau des entreprises. Ce système de conventions collectives de branche est aussi à la base de l'autonomie des partenaires sociaux (*Tarifautonomie*), l'Etat limite le plus possible ses interventions dans le domaine du droit du travail et davantage encore en matière salariale pour laisser le champ libre à la négociation sociale. Cette prégnance du corporatisme fait que les organisations patronales y sont également en charge du reste : les questions de normes et de réglementation, le lobbying auprès des pouvoirs publics, ainsi que l'or-

Ce qui impressionne le plus les Français, ce sont les succès allemands à l'exportation. Ils tiennent notamment au rapport très différent que les Allemands entretiennent avec le reste du monde, attitude qui plonge ses racines dans l'histoire allemande, pays d'émigration, longtemps dépourvu

* Eugène Berg est ancien consul général de France à Leipzig et ancien ambassadeur. Il s'est largement inspiré des arguments présentés par Guillaume Duval dans son récent ouvrage *Made in Germany, Le modèle allemand au-delà des mythes* (voir l'analyse plus détaillée dans le dossier de ce numéro, page 26).

ganisation de la collaboration entre les entreprises sur les questions plus techniques, tout ceci se présente comme un substitut aux politiques industrielles publiques tant prisées en France... La gouvernance des entreprises se caractérise aussi par un degré d'association des salariés aux décisions beaucoup plus important que dans tous les autres pays industrialisés et notamment en France. Cette *Mitbestimmung* (souvent rendue en français par cogestion), Guillaume Duval préfère l'appeler codétermination, car elle n'implique pas que les salariés gèrent à proprement parler l'entreprise avec les dirigeants, mais que certains projets doivent obligatoirement recevoir leur approbation, avec tous les effets bénéfiques que cela comporte. Le président directeur-général tout-puissant est en effet pour lui un handicap majeur de l'industrie française. Bien d'autres caractéristiques du « modèle allemand » différencient celui-ci du « modèle français ».

Libéralisme et étatismisme

De la même façon, le diplôme ne fait pas tout – en dépit de certaines difficultés le système allemand d'apprentissage explique largement la différence des taux de chômage des 15-24 ans dans les deux pays, 8,6 % contre 22,1 %. Que dire aussi de la mobilité sociale à l'intérieur des entreprises allemandes bien supérieure à celle à l'intérieur des françaises. L'Allemagne en définitive est beaucoup plus libérale que la France, où l'étatisme est perçu positivement, à droite comme à gauche. Cela se traduit notamment par des niveaux de dépenses publiques significativement plus faibles qu'ailleurs : 3,9 % points de PIB de moins qu'en moyenne de la zone euro, 11 de moins qu'en France, et 134 de moins qu'au Danemark. L'Allemagne est un des pays développés où l'emploi public est le plus limité, en 2012 il n'a consacré que 7,8 % de son PIB à payer les salariés du secteur public, 1,7 fois moins qu'en France, 2,3 fois moins qu'au Danemark, et, surprenant, 1,3 fois moins qu'aux Etats-Unis et 1,4 fois moins qu'au Royaume-Uni. La réunification a été un processus coûteux (quelque 1 500 milliards d'euros au total soit 3 % du PIB allemand chaque année), mais en définitive profitable. Le taux d'in-

vestissement global de l'économie allemande qui traînait en dessous de 18 % du PIB durant les années 1980 (20 % environ en France), a bondi à près de 23 % (alors qu'il tombait à moins de 18 % en France). Des usines ultramodernes sont apparues à l'Est, la rentabilité d'entreprises n'a pas été affectée.

Pour produire le rebond récent de l'industrie allemande, ces points forts structurels se sont combinés à des facteurs plus conjoncturels, qui ne doivent pas grand-chose non plus à l'ancien chancelier social-démocrate. Absence de bulle immobilière, liée au début du recul de la population allemande, (le prix moyen du logement est de 8 000 euros à Paris, 3 000 à Francfort, capitale de la finance allemande). En 2011, le poste logement, eau, gaz et électricité était inférieur de 1 % à la moyenne de la zone euro (contre + 12 % en France). Succès de l'OPA sur les pays d'Europe centrale et orientale qui a dopé la compétitivité – coût des produits allemands, les importations en provenance des PECO qui se situaient à 1,1 % du PIB allemand en 1995 en représentent actuellement 4,5 % alors que les exportations hexagonales sont passées de 2,8 à 2,7 % du PIB allemand, basculement qui illustre les difficultés de la France dans la division internationale du travail.

Décollage spectaculaire, enfin, des pays émergents dont la demande s'est trouvée en phase avec les spécialisations traditionnelles du pays dans les biens d'équipement et les voitures haut de gamme. Ainsi les exportations allemandes en dehors de l'Union européenne qui représentaient 8,5 % de son PIB en 1995 ont bondi à 18 %. L'Allemagne a réussi à dégager des excédents considérables dans ses échanges avec les pays non européens (120 milliards d'euros en 2012, contre un déficit global de 170 milliards pour la zone euro dont 34 milliards pour la France). Les excédents allemands hors Europe représentent 4,6 % de son PIB contre 1,1 % pour les excédents réalisés au sein de l'Union. En dehors du coût de la main d'œuvre industrielle, c'est bien la spécialisation et les qualités des produits *Made in Germany* qui apparaît comme le facteur décisif. Chaque véhicule allemand produit en Allemagne a permis de dégager un chiffre d'affaires moyen plus élevé de 83 % qu'un véhicule français